

Politique générale du système de management de la sécurité de l'information (SMSI)

Dans la continuité des actions déjà implémentées par le Groupe ZEISS pour garantir la Disponibilité, l'Intégrité, la Confidentialité et la Traçabilité des informations qu'elle détient, ZEISS Vision France a mis en place un SMSI (Système de Management de la Sécurité de l'Information) certifié conforme aux exigences de la norme ISO 27001.

Enjeux identifiés de ce SMSI :

- **Renforcer l'image « haut de gamme »** perçue par nos parties prenantes ;
- **Assurer une expérience client sans faille** en étant un partenaire **réactif, proche et facilitateur** pour les opticiens et leurs clients
- **Faciliter le travail des professionnels de santé** notamment sur leurs obligations de se conformer à la réglementation de protection des données personnelles ;
- **Renforcer la confiance** en offrant :
 - Des mesures de sécurité les protégeant d'éventuelles attaques cyber
 - Des garanties sur la Disponibilité, l'Intégrité, la Confidentialité et la Traçabilité (DICT) de l'information transmises à ZEISS par ses parties prenantes ;
- **Capitaliser / valoriser les mesures déjà mises en place** par le Groupe sur les sites de ZEISS France et acquérir localement une expertise sur la sécurité de l'information.

Quels sont nos objectifs généraux ?



Elargir notre référentiel ISO 27001 à l'ensemble des activités de ZEISS Vision France



Sécuriser les données de nos parties prenantes en identifiant les vulnérabilités qui pèsent sur nos systèmes et en définissant les mesures de sécurité nécessaires



Sensibiliser nos collaborateurs et prestataires à nos exigences sécurité



Animer un plan d'amélioration continue qui doit nous permettre de **piloter** l'efficacité des actions techniques et organisationnelles entreprises

Nous devons tous être acteurs dans cette démarche !

La DSI est garante de ce référentiel, le RSSI, les managers et les relais SMSI sont responsables de sa mise en œuvre et nous sommes tous les acteurs de sa réussite. Merci à chacun de s'impliquer et d'appliquer les procédures et les exigences légales, réglementaires et contractuelles qui s'imposent et de nous faire remonter toute vulnérabilité et suggestion d'amélioration pertinente.

Nicolas Sériès
Président ZEISS France

